

# le dossier exemplaire de l'école du Petit Verger : extension passive, équipements numériques, dédoublements organisés CP-CE1, conception participative, 4 micro-espaces de travail et un jardin favorisant la biodiversité.



Dossier de presse / Ville d'Anor - samedi 4 janvier 2020



## LES CHIFFRES CLES

- **3 classes suppl. soit + 196 m<sup>2</sup>**
- Centrale **photovoltaïque d'autoconsommation de 9kWc** alimentant toutes les infrastructures communales proches
- **Extension de l'école passive** car elle produira plus d'énergie qu'elle n'en consommera !
- **12 mois temps record** entre la décision de faire, le montage des dossiers et la livraison
- Coût du projet TTC : **550.000 €**
- **80 % de subventions : 30% Etat et 50% Département du Nord**
- **12 élèves par classe**

Pièces jointes : présentation détaillée du projet – Extrait du dossier de financement déposé.

Contacts | **Ville d'Anor** : Samuel PECQUERIE – DGS de la Ville d'Anor – 06.73.84.21.84 – [samuel.pecquerie@ville-anor.fr](mailto:samuel.pecquerie@ville-anor.fr)

# Le dossier exemplaire de l'école du Petit Verger : extension passive, équipements numériques, dédoublements organisés CP-CE1, conception participative, 4 micro-espaces de travail et un jardin favorisant la biodiversité.



Après une première visite de Michel LALANDE, Préfet de la Région des Hauts-de-France, il y a quelques semaines, pour constater le bon avancement du chantier dans le cadre du PACTE pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, c'est le 4 janvier dernier que l'inauguration des travaux d'extension de l'école du Petit Verger a eu lieu en présence de nombreuses personnalités et notamment des 2 principaux financeurs : l'Etat en la personne d'Alexander GRIMAUD, Sous-préfet, et le Département avec la présence de Christian POIRET, 1er

Vice-président du Département du Nord en charge des Finances et de l'Aménagement du territoire.

L'extension, qui représente près de 200 m<sup>2</sup> au total, constitue une réponse particulièrement adaptée et pertinente à l'amélioration des conditions d'apprentissage des enfants grâce à la réalisation de 3 nouvelles classes modernes permettant l'utilisation des nouvelles technologies et des différentes façons d'enseigner au travers d'une organisation spatiale et "revisitée" de la salle de classe avec ses 4 micro-espaces pour un travail seul ou en petit groupe.

A l'instar de la construction de sa centrale solaire d'autoconsommation installée à l'intérieur de l'Espace François Mitterrand, la commune a souhaité réaliser une nouvelle toiture de ce type en capacité de pouvoir répondre en partie aux consommations d'électricité de l'école mais également des salles et infrastructures municipales proches du périmètre de l'école (*Salle des Fêtes, Gymnase, Salle de Gymnastique, Dojo, Club House et vestiaires de Football, Ecole du Petit verger, Ecole de musique et la Mairie*). D'une puissance de 9 kWc la centrale solaire permettra de produire 8.964 kWh et de réduire les factures d'électricité de l'école mais également des salles et infrastructures municipales.

Une réalisation exemplaire aux yeux de tous qui permet à Anor de prouver, une fois de plus, qu'elle peut relever les défis pour offrir à ses habitants les meilleures conditions de vie notamment éducatives afin de contribuer à plus de réussite scolaire pour ses enfants.



## ARCHITECTE - ENTREPRISES ET FOURNISSEURS

Architecte : Julie GODEFROID – FOURMIES

Bureau de contrôle : Jonathan BOULET – Socotec VALENCIENNES

Coordonnateur SPS: Robert CHAMPION – CEFAQ ÉTROEUNGT

Entreprises :

- lot n°1 : Gros œuvre – assainissement - clôture à l'EIRL PIERRE BARBIEUX - FOURMIES,
- lot n°2 : Charpente bois à la SA FOSSÉ - TRELON,
- lot n°3 : Couverture - étanchéité à la SAS PLASTISO - HIRSON,
- lot n°4 : Menuiseries extérieures aluminium à la Société PRO – HAUTMONT,
- lot n°5 : Isolation – bardage extérieur à la SA FOSSÉ - TRELON,
- lot n°6 : Plâtrerie – isolation acoustique – menuiseries int. à la SARL ETS DEVREESE - LANDRECIES,
- lot n°7 : Electricité à la SARL DERTES - MAUBEUGE,
- lot n°8 : VMC à la SARL WILLY FERRIER - LIMONT FONTAINE,
- lot n°9 : Plomberie à la SARL WILLY FERRIER - LIMONT FONTAINE,
- lot n°10 : Chauffage à la SARL ETS COLAS PEZERIL - ORIGNY-EN-THIERACHE,
- lot n°11 : VRD - clôture à la SAS DE BARBA - FOURMIES,

Installation Photovoltaïque : CAP SOLAIRE – LA FLAMENGRIE

Mobilier : MANUTAN Collectivités - LILLE

TBI : WIPPLE - TOURCOING

Peinture et sols : les services techniques de la Ville d'Anor

## REMERCIEMENTS PARTICULIERS

la commune souhaite remercier bien sincèrement le groupe projet constitué pour leur travail : 2 enseignants de l'école du Petit Verger Anthony ORTEGA Directeur et Claudine STRASEELE enseignante, 2 élèves Léna ARDOISE et Théodore WALGRAF, 2 représentants des parents d'élèves Antoine WITWIKI et Laurent NACHBAUER, la représentante de l'EN Frédérique MAHOUDEAUX DDEN de l'école, 2 élus Jean-Luc PERAT, Maire et Joëlle BOUTTEFEUX, 1ère Adjointe au Maire et Députée suppléante, l'architecte Julie GODEFROID et Samuel PECQUERIE, DGS en charge du projet, ainsi que les financeurs l'Etat dans le cadre de la DETR et le Département du Nord dans le cadre de son dispositif Villages et Bourgs.

# PORTE FOLIO & IMAGES

